

M. Stewart Bates, sous-ministre des Pêcheries, est appelé:

Le PRÉSIDENT: Quelqu'un désire-t-il poser des questions à M. Bates?

M. GIBSON: Je me demande, monsieur le président, s'il peut nous être utile de demander à M. Bates de répondre à ce résumé des objections aux divers aspects de la convention, telles que mentionnées dans le mémoire de M. Stevens? Elles commencent à la page 15 et vont jusqu'à la page 17 de son mémoire. Afin de nous renseigner, M. Bates peut-il examiner ces objections en détail?

Le PRÉSIDENT: Monsieur Bates, êtes-vous maintenant prêt à répondre à ces objections, ou désirez-vous avoir plus de temps pour les étudier? Nous constatons que le mémoire n'a été soumis qu'hier et nous ne savons pas si, oui ou non, vous avez eu suffisamment de temps pour étudier le cas afin de pouvoir répondre à la question que M. Gibson vient de poser. Nous pourrions peut-être remettre la réponse à une date ultérieure.

Le TÉMOIN: Ce serait chose commode. Le mémoire n'a été distribué qu'hier et encore ce matin. Je serais heureux d'avoir un délai additionnel, si le Comité est disposé à me l'accorder.

M. GIBSON: Cela me convient.

Le TÉMOIN: J'aurais plus de temps pour me préparer, mais nous pourrions l'aborder ce matin.

M. GIBSON: Nous ne sommes pas si pressés, n'est-ce pas, monsieur le président? J'ai cru tout simplement que le Comité aimerait avoir les vues réfléchies du sous-ministre sur ces points.

Le PRÉSIDENT: Oui. Je crois moi-même qu'il vaut mieux accorder un certain délai afin d'avoir tous l'occasion d'examiner les arguments contenus dans le mémoire soumis au Comité. Nous allons nous réunir de nouveau la semaine prochaine, et je ne crois pas que nous puissions le faire cette semaine. Cela vous convient-il, monsieur Gibson?

M. GIBSON: Tout à fait.

Le PRÉSIDENT: Le Comité veut-il fixer la date et l'heure de sa prochaine réunion.

(Discussion à ce sujet)

Le PRÉSIDENT: Il est proposé d'ajourner à 11 heures jeudi matin.

Le Comité s'ajourne.